

À NIORT, LES TRAVAILLEUR.EUSE.S DU SPECTACLE OCCUPENT LE MOULIN DU ROC !



Nous, artistes et technicien.ne.s des Deux-Sèvres, de Vienne, de Vendée, de Charente et de Charente-Maritime, occupons le Moulin à Roc, Scène Nationale de Niort depuis ce matin, jeudi 11 mars.

Par cette action, nous souhaitons nous inscrire pleinement dans cette lutte sociale en cours, initiée le 4 mars par nos collègues au Théâtre de l'Odéon à Paris.

Face à l'inaction du gouvernement quant à l'urgence sociale de milliers de travailleur.euse.s et précaires, nous, professionnel.le.s de la culture, exigeons une prise en compte réelle de nos revendications :

- **Le retrait de la réforme d'assurance-chômage**, qui va affecter l'ensemble des salarié.e.s dès l'été 2021, dans un contexte social déjà d'une grande fragilité.
- **La prolongation de l'année blanche** pour les salarié.e.s intermittent.e.s du spectacle, ainsi que des solutions similaires pour les précaires, extra et saisonniers qui subissent les conséquences de la crise de la même manière, et l'abaissement du seuil d'accès à l'assurance-chômage pour les annexes 8 et 10, notamment pour les primo-entrant.e.s ou pour les allocataires qui n'auront pas pu atteindre les 507 heures en raison de l'effondrement du volume d'emploi,
- **Des réponses concrètes** à la difficulté rencontrée par de nombreux·ses salarié.e.s intermittent.e.s du spectacle ou auteurs et autrices à accéder aux droits essentiels que sont les **congés maternité et maladie**,
- **La garantie des droits sociaux** pour tous les acteurs de la culture en matière de formation, retraite, santé au travail, congés spectacles et le refinancement des organismes sociaux du secteur qui en ont la charge,
- **La réouverture immédiate** des lieux de culture, associée à un protocole sanitaire responsable et adapté tel que les professionnel.le.s l'ont toujours mis en œuvre depuis le début de la crise,
- **La mise en place d'un plan pour l'emploi** facilement mobilisable, en concertation avec les organisations professionnelles et syndicales représentatives du secteur. Parce que la logique de ruissellement n'a pas eu les effets escomptés, ce plan pour l'emploi demandé par les salarié.e.s comme par les employeurs de la culture, contribuera à restaurer des droits, à alimenter les organismes sociaux et permettra d'envisager la continuité des métiers et des missions de chacun.

Ce ne sont pas les miettes que nous propose Jean Castex aujourd'hui Jeudi 11 mars qui entameront notre détermination !

Nous occupant.e.s, soutenons des revendications sociales qui ne concernent pas seulement les intermittents du spectacle.

Nous sommes au début d'un mouvement social important, nous devons le faire grandir ensemble !!